

## HABILITATION ÉLECTRIQUE-OPÉRATION D'ORDRE ELECTRIQUE TRAVAUX SIMPLES

Formation initiale indices BS/BE manœuvre/HE manoeuvre HTA

### Objectif de la formation

Cette formation a pour but de préparer le personnel réalisant des interventions élémentaires en basse tension (BT), de travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'électricité.

### Public

Toute personne amenée à réaliser des petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaire en basse tension..) ou des manipulations d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipement électrique..) en basse ou haute tension (< 50 000 volts).

### Compétences développées

- Etre capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention élémentaires en basse tensions.
- Etre capable d'identifier les types de courant, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle.
- Etre capable d'identifier les différents acteurs, leurs rôles et leurs missions.
- Etre capable de mettre en place les procédures de remplacement et de raccordement en basse tension.

### Documents pédagogiques

Remise d'un livret couleur à chaque stagiaire. Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.

### Organisation de la formation

#### Pré-requis

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité.

#### Durée

1 jour 1/2 (10,5h)

#### Effectif

De 1 à 12 stagiaires

#### Maintien des connaissances

1 jour 1/2 (10,5h) tous les 3 ans

#### Document de validation

Attestation de formation

Avis d'habilitation remis à l'employeur

#### Organisme de délivrance

1er GEST

#### Références réglementaires

Articles R4554-19 du code du travail

Norme NF C 18510 de l'U.T.E

Engagement qualité 1er GEST

Référentiel National Qualité

Audit par  
BUREAU VERITAS  
Certification



Qualiopi  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter).

Formation en  
Intra & Inter entreprise

THÉORIE  
40 %



PRATIQUE  
60%

### Stratégie pédagogique

Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise.

### Nos intervenants

Formateur en prévention des risques électriques

### Matériel pédagogique

Support de cours



## Contenu de la formation

### **PARTIE THEORIQUE - 40%** **L'HABILITATION ÉLECTRIQUE**

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

### **NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ**

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

### **LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCIDENTS ÉLECTRIQUES**

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

### **LA PROTECTION INTÉGRÉE À LA CONCEPTION DES INSTALLATIONS**

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

### **L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES RISQUES**

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en oeuvre des opérations

### **LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS**

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

### **LES ZONES DE L'ENVIRONNEMENT ÉLECTRIQUE**

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

### **LES DIFFÉRENTS ACTEURS**

- Rôles et missions des différents acteurs (employeurs, chargé de travaux, chargés d'exploitation électrique..)

### **LES OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE**

- En hors tension (documentation et instructions ...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

### **LES OPÉRATIONS ÉLÉMENTAIRES**

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire, d'un appareil, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau..)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

### **LES MANOEUVRES D'EXPLOITATION**

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

### **LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis volant..)
- La vérification des EPI

## **PARTIE PRATIQUE - 60%**

### **EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION**

- Analyse, en situation, du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Évolution dans les zones d'environnement électrique en appliquant les préconisations
- Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visé
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

### **TRAVAUX EN SOUS-GROUPE**

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation selon différentes situations d'intervention

### **CAS CONCRETS**

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle

### **VISITE DES INSTALLATIONS (LORS DES FORMATIONS DANS VOS LOCAUX)**

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention spécifiques

**Les mesures barrières et de distanciation physique seront rappelées à chaque ouverture de stage et le formateur veillera à leurs applications tout au long de la formation.**